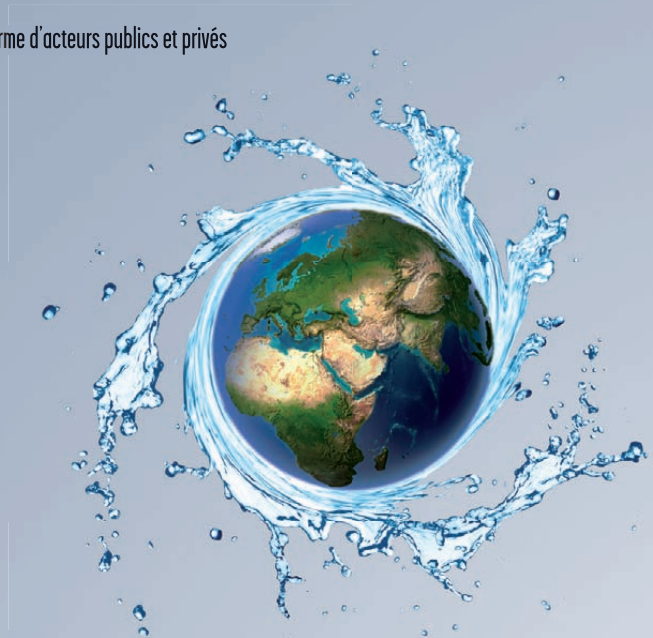


Solidarité internationale
pour l'**eau** et l'**assainissement**
Des élus et des citoyens européens **agissent**



Sommaire

- 4 **Les défis de l'eau et de l'assainissement**
- 6 **Les engagements citoyens en Europe**
- 7 **En Espagne**
Alianza por el agua, une alliance multi-acteurs entre l'Espagne et l'Amérique centrale
Amvisa, un fournisseur d'eau et une municipalité solidaires
- 10 **En France**
Un cadre juridique incitatif
Des collectivités locales actives
- 13 **En Italie**
Water Right Foundation, l'initiatrice d'un multipartenariat efficace
- 14 **Au Royaume-Uni**
WaterAid, des dons du Nord vers le Sud
- 16 **Aux Pays-Bas**
Vitens-Evides International, un exemple en matière de partenariats
Aqua for All, des employés de l'eau mobilisés
- 18 **En Belgique**
Le Partenariat flamand l'eau pour le développement, une plateforme d'acteurs publics et privés
Le programme PROTOS : une Ong au service d'un réseau
- 20 **En Suisse**
Solidarit'eau suisse : une plateforme en ligne
- 21 **Conclusion**
Une communauté d'esprit, une diversité de moyens



NDR : les données chiffrées de ces documents sont toutes présentées en euros.
Le taux de change utilisés pour convertir les autres devises datent du 1 février 2012.

Prologue

En tant que citoyens d'un monde de plus en plus globalisé, nous ne pouvons rester indifférents face à la souffrance de nos voisins. A trois ans de l'échéance fixée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et alors que les Nations Unies ont en juillet 2010 reconnu le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement, le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement reste un des problèmes majeurs auquel doit faire face une proportion inacceptable de l'humanité. Ce problème résolu, ces populations pourront enfin espérer avoir accès à la santé, à l'éducation, et ainsi faire face aux enjeux de leur propre développement.

Le soutien apporté par les citoyens qui bénéficient en permanence de services d'eau et d'assainissement à ceux qui en sont privés est primordial à plus d'un titre. C'est avant tout l'éveil d'une conscience des autres, un éveil qui, comme le montre ce document, se traduit déjà en une large gamme d'initiatives et d'actions. Les populations européennes montrent leur volonté à travailler pour aider leurs concitoyens du monde. Deux pistes clés pour renforcer et étendre les actions initiées émergent des échanges et réflexions menés sur les projets engagés et leur efficacité.

En premier lieu, l'adoption d'un cadre législatif national favorisant les actions de solidarité pour l'eau est indispensable dans les pays du Nord. Seul un contexte qui encourage et facilite la prise de décision permettra une adhésion massive, selon des pratiques solides et efficaces.

C'est pourquoi une prise de position des différentes instances européennes pour encourager et inciter les Etats à prendre les mesures nécessaires pour favoriser la solidarité nationale, communautaire et internationale est plus que souhaitable.

En second lieu, dans ce monde de plus en plus interactif, nous ne pouvons plus travailler chacun de notre côté. Pour dessiner les meilleures synergies possibles, des collaborations étroites doivent regrouper tous les acteurs de la solidarité, les programmes bilatéraux et les partenaires multilatéraux.

L'objectif que nous visons est d'accroître le véritable impact des actions de solidarité pour l'eau et l'assainissement, dès maintenant, et dans une perspective de long terme.

Jacques Oudin

Vice-président du conseil général de Vendée

Président du groupe d'échanges Commission nationale de la Coopération décentralisée/Comité national de l'eau



André Flajolet

Parlementaire en mission auprès
de la Ministre Française de l'Ecologie
pour le Forum Mondial de l'Eau



Les défis de l'eau et de l'assainissement

La pénurie d'eau constitue l'un des principaux défis du développement humain du XXI^e siècle. Le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement affecte déjà un tiers de l'humanité : plus de 1 milliard de personnes vivent sans accès à l'eau potable et 2,6 milliards sans service d'assainissement de base.

La crise de l'eau et de l'assainissement a des conséquences graves sur plusieurs aspects du développement humain. Son impact est plus important sur les communautés pauvres qui paient l'eau à des prix plus élevés, aggravant ainsi leur pauvreté. Elle a des effets dévastateurs sur la santé de millions de personnes, en raison des nombreuses maladies chroniques liées à l'eau contaminée et au manque d'assainissement. Elle est la cause directe de la mort de 1,8 millions d'enfants de moins de 5 ans tous les ans. La crise s'étend également à l'éducation, où la détérioration de la capacité cognitive et l'absentéisme dus aux problèmes de santé se répercutent sur le développement individuel pendant toute une vie. Elle contribue aussi à aggraver les inégalités entre les genres, car le temps passé à la collecte de l'eau est un poids lourd pour les femmes, temps qui leur fait perdre des opportunités de s'instruire, de développer des activités génératrices de revenus et du temps libre. Beaucoup de filles se voient contraintes d'abandonner leurs études pour se consacrer à la corvée d'eau ou faute de toilettes dans les écoles pendant la puberté.

Cette situation renforce l'extrême inégalité entre les nations pauvres et les nations riches, ainsi qu'entre les habitants d'un même pays.



Droit à l'eau potable et à l'assainissement : la consécration d'un droit de l'homme par les Nations Unies

Lors de l'assemblée générale de l'ONU à New-York en 2000, les chefs d'États membres des Nations unies se sont engagés à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). L'une des cibles de l'OMD 7 vise à réduire de moitié, à l'horizon 2015, le nombre de personnes privées d'un accès durable à l'eau potable et/ou à des services d'assainissement de base.

Dans ce contexte, ces dernières années ont vu naître de nombreuses initiatives destinées à sensibiliser et à mobiliser la citoyenneté mondiale autour de l'eau et de l'assainissement. En 2010 ce sont les États qui se sont exprimés par le vote d'une Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies qui « reconnaît que le droit à une eau potable salubre et propre et à l'assainissement est un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme ». Le 30 septembre 2010, l'existence de ce droit est reconnue par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. La Résolution des Nations Unies a une grande importance au niveau politique en ce qu'elle reconnaît sans aucune restriction que le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme comme tous les autres droits de l'homme. L'adoption de cette résolution est une étape importante qui aura notamment des effets positifs sur les décisions d'investissement des États dans le secteur de l'eau. Au plan national, elle devrait inciter les Parlements à prolonger la reconnaissance internationale du droit à l'eau par des mesures concrètes et des dispositions de droit interne. La reconnaissance du droit à l'eau devrait également avoir un effet positif sur le dévelop-



pement de nouvelles actions et de mécanismes de solidarité internationale. Le principe de solidarité, basé sur la conviction que nous avons tous le devoir et la responsabilité d'aider nos concitoyens, engendre des actions et des synergies destinées à partager l'accès à l'eau et à l'assainissement entre individus, régions et nations.

Les actions de solidarité internationale cherchent à palier les politiques des gouvernements nationaux qui n'ont pu répondre aux besoins de base de leurs populations, par manque de ressources financières ou de moyens techniques. Ces initiatives ont pour but de fournir un accès aux populations les plus pauvres et isolées, notamment en zones rurales et périurbaines, souvent délaissées par les mécanismes traditionnels.

Ces actions visent quatre besoins fondamentaux :

- garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous ;
- réduire les conséquences sanitaires du manque d'accès à l'eau et à l'assainissement ;
- alléger le poids de la corvée de la collecte de l'eau qui pèse sur les femmes et les enfants ;
- renforcer les capacités des structures locales (collectivités locales, organisations communautaires, ONG) qui émergent en tant qu'acteurs et peuvent répondre avec une meilleure efficacité aux besoins locaux.

Pour atteindre ces objectifs, les actions de solidarité sensibilisent les populations du Nord et du Sud sur l'importance de l'eau et de l'assainissement, construisent des infrastructures telles que des réseaux d'eau, des pompes, des bornes-fontaines, des puits, des latrines, etc., créent des structures locales de gestion des services et renforcent leurs capacités.

Le rôle des alliances, le besoin de travailler ensemble

L'histoire a démontré qu'aucune organisation n'est capable, seule, d'apporter des solutions durables aux défis du développement. Les initiatives de solidarité internationale doivent impliquer tous les acteurs de la société : gouvernements, collectivités locales, société civile, secteur privé du Nord et du Sud, ainsi que les institutions multilatérales. Combiner les efforts est une condition incontournable pour obtenir des résultats tangibles et durables dans la lutte contre la crise de l'eau et de l'assainissement. Les initiatives solidaires ont démontré leur capacité à répondre de manière appropriée aux problèmes posés. Basées sur des liens durables entre les acteurs locaux du Nord et du Sud, elles permettent l'échange d'expériences et le renforcement des capacités, garants de la pérennité des projets. Une grande diversité d'acteurs, de mécanismes de mobilisation de fonds et de méthodes d'opération propose une large gamme de solutions pour répondre aux grands défis de l'humanité. Cependant, ces initiatives demeurent mal connues. En septembre 2008, dans le cadre de l'Expo de Saragosse sur l'eau et le développement durable, le réseau espagnol Alianza por el Agua et le pS-Eau ont réuni les acteurs européens de solidarité internationale pour l'eau et l'assainissement.

La première édition de cette publication présentait les nombreuses initiatives décrites en cette occasion.

L'adoption de nouveaux dispositifs par certains pays européens, les projets existant dans d'autres, la mobilisation d'élus locaux et du Parlement Européen à la veille du 6ème Forum Mondial de l'Eau sur la question de la nécessaire solidarité dans ce secteur, ont conduit à la présente réédition.

Son objectif est d'inciter les acteurs européens à participer plus largement à des solutions durables et à créer des synergies au moyen d'alliances aptes à garantir un réel accès à l'eau et à l'assainissement partout dans le monde.

Les engagements citoyens en Europe

Les Européens sont de plus en plus sensibles aux enjeux climatiques et environnementaux. Notre continent n'est pas épargné par les inondations, les sécheresses, et les restrictions à notre accès à l'eau deviennent plus fréquentes. Nous avons de plus en plus conscience de la chance que nous avons de ne pas subir de sévères pénuries, tandis que dans le monde, des milliards de personnes vivent sans accès aux services de base de l'eau potable et de l'assainissement.

Dans plusieurs pays industrialisés, particulièrement en Europe, des élus et des usagers de l'eau se sont mobilisés pour manifester leur solidarité avec les populations du Sud. Leur manière d'agir varie selon les pays ; elle dépend de facteurs culturels, sociaux et politiques variés.

Le jumelage entre villes de différents pays a commencé après la deuxième guerre mondiale pour rapprocher les peuples des pays alliés de ceux de l'Axe. Elle a donné naissance en France à une forte tradition de coopération décentralisée entre autorités locales françaises et leurs villes jumelles au Sud. Une loi facilitant les solidarités dans le domaine de l'eau et de l'assainissement a été adoptée en 2005. A l'instar de leurs homologues français, les autorités locales italiennes et espagnoles pratiquent elles aussi la coopération décentralisée.

En Angleterre, la tradition de la charity est très forte. Elle est basée sur une longue pratique de solidarité, fonctionnant par des dons réguliers à des organisations caritatives qui agissent dans le secteur auquel le donateur est sensible. Dans ce paysage, l'ONG WaterAid, la référence dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, bénéficie du soutien de tous les acteurs du secteur et des usagers. La solidarité citoyenne se manifeste également par la mobilisation des employés des entreprises d'eau, qui souhaitent contribuer à la satisfaction des besoins des populations du Sud grâce à leur expertise. C'est le cas en France, au

Royaume-Uni et aux Pays Bas. En outre, une conscience grandissante de la responsabilité sociale des entreprises conduit de plus en plus de distributeurs d'eau – publics ou privés – et leurs clients, à soutenir des actions de solidarité internationale.

Les modifications du cadre légal d'intervention des collectivités et des organisations responsables de la distribution d'eau et d'assainissement en Belgique, aux Pays-Bas et en Italie sont révélatrices d'un élan qui transcende les frontières. La Suisse a également adopté un dispositif pour inciter les collectivités à contribuer à des projets dans les pays en développement, dispositif auquel contribuent de plus en plus de municipalités.

Sans souci d'exhaustivité, car bien d'autres initiatives existent, nous tentons dans ce document de dégager ce qui motive les uns et les autres, et de présenter comment s'organise la solidarité humaine et financière dans sept pays européens : en Espagne, en France, en Italie, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse. Les informations sur les différentes initiatives permettront de mieux les comprendre pour s'engager à son tour.



En Espagne

Du Nord de l'Espagne, qui bénéficie de ressources abondantes en eau, à la côte Est qui a dû se faire livrer de l'eau par bateau en période de pénurie en 2008, les populations de la péninsule ibérique sont conscientes de l'importance de l'eau. Des initiatives pour encourager la bonne gestion locale se combinent à des actions de solidarité internationale.

Une Alliance multi-acteurs entre l'Espagne et l'Amérique centrale

www.alianzaporelagua.org

L'Alliance pour l'Eau a été créée en Espagne fin 2006 afin de réunir les différents acteurs du secteur de l'eau. L'administration publique centrale, les collectivités territoriales, les entreprises exploitant les réseaux d'eau, des organisations sociales et des centres de recherche et d'opinion d'Amérique centrale et d'Espagne s'unissent en son sein pour agir de concert en faveur du droit à l'eau et à l'assainissement. Sa finalité est de promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement en Amérique centrale et d'améliorer la gestion et la qualité de ses services, dans le cadre de la Cible 7 des OMD. L'Alliance travaille également à promouvoir la solidarité entre les usagers de l'eau espagnols et centraméricains et les sensibilise à l'acquisition de pratiques responsables dans leur usage quotidien de l'eau.

Pour atteindre ces objectifs, l'Alliance pour l'Eau promeut des actions intégrées de coopération au développement, et organise une collaboration active et engagée entre les divers secteurs impliqués afin d'optimiser la qualité et l'impact des interventions réalisées.

Sur la base de normes internes telles que la participation, le consensus et l'intégration, cette coalition est devenue un espace permanent d'échanges d'expériences et d'informations entre ses membres aux profils variés.

Les membres de l'Alliance

L'initiative de création de l'Alliance revient à la Fondation Ecologie et Développement (ECODES), qui a été soutenue par le Ministère espagnol de l'Environnement, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), le bureau de l'ONU pour les Objectifs du Millénaire et la société Expo Zaragoza 2008. L'Alliance compte actuellement plus de 330

organisations membres, auxquelles s'ajoutent des entités collaboratrices qui prennent part à certaines activités et à la diffusion de l'initiative.

L'Alliance pour l'Eau se structure autour de deux commissions permanentes, une en Espagne et l'autre en Amérique centrale. La première comprend des représentants de tous les types d'organismes espagnols intégrés au sein de l'Alliance. La seconde est composée de délégués des organisations et des réseaux nationaux et régionaux du secteur Eau et Assainissement les plus reconnus d'Amérique centrale.

Par ailleurs, l'Alliance a passé des accords de collaboration avec des acteurs majeurs du secteur, que ce soit en Espagne (Association Espagnole d'Entreprises de Distribution d'Eau; Association Nationale d'Entreprises Publiques de Distribution d'Eau) ou sur le plan international (par exemple, avec Water Assessment and Advisory Global Network (WASA-GN) et avec l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération).

Construire et faire vivre un réseau multi-acteurs

Les commissions permanentes et le secrétariat technique de l'Alliance (assuré par la fondation ECODES) agissent pour que tous les membres participent activement au sein du réseau et s'approprient cette initiative. C'est dans cette optique qu'a été institué le principe de coresponsabilité des institutions espagnoles et centraméricaines impliquées.



Les principales lignes de travail de l'Alliance, définies d'un commun accord entre ses membres, sont: la sensibilisation, l'échange de connaissances et la formation, et la réalisation de petits projets d'infrastructures à caractère innovant et vocation démonstrative.

Les axes thématiques sur lesquels se structurent les interventions sont la gouvernance, la gestion intégrée des ressources hydriques, l'utilisation efficace de l'eau et les technologies appropriées.

L'un des principaux défis de l'Alliance consiste à concevoir et à lancer de nouveaux instruments de coopération directe qui permettent, de façon simple et fluide, de mettre en valeur l'expertise et le savoir-faire de nombreux professionnels espagnols et centraméricains disposant d'un haut degré de spécialisation, au profit des populations souffrant des plus grandes carences en matière d'eau et d'assainissement. Dans cette optique, l'Alliance travaille à l'établissement de relations stables entre entreprises du secteur, collectivités et société civile.



Une initiative unique

L'Alliance permet à ses membres espagnols et centraméricains de partager l'information et des ressources technologiques et financières. Son succès n'aurait pas été possible sans le soutien du Ministère espagnol de l'Environnement et de l'AECID, la participation des principales entreprises distributrices d'eau et l'implication constructive des organisations centraméricaines membres du réseau. La flexibilité, la capacité d'adaptation et la quête constante de l'innovation de l'Alliance ont constitué, et constituent encore, les clés de sa continuité.

Une société municipale des eaux et une municipalité solidaires

AMVISA (Eaux Municipales de Vitoria, Société Anonyme) est une entreprise publique locale qui a pour objectif de fournir des services de captage, de traitement et distribution d'eau potable, ainsi que d'épuration des eaux usées. Elle collabore avec le service de coopération au développement de la municipalité de Vitoria-Gasteiz.

Ce partenariat a pour objectif de créer des synergies entre les deux entités en s'appuyant sur l'expérience et les compé-



tences de chacune, afin d'accroître la qualité des projets de développement soutenus par la municipalité. Grâce à leurs connaissances techniques, notamment en ce qui concerne la mise en place de réseaux d'eau potable durables, les deux partenaires apportent de la valeur ajoutée au travail réalisé sur le terrain soit par des ONG, soit par l'Euskal Fundoa (Association de collectivités locales basques pour la coopération) et ses partenaires en Amérique centrale.

L'indispensable volonté politique

En 1988, Vitoria-Gasteiz fut l'une des toutes premières municipalités espagnoles à consacrer une partie de son budget à la coopération. C'est en 1991, en grande partie grâce à la volonté politique du Conseil Municipal, qu'AMVISA a décidé de consacrer 0,7% de son budget à des projets de coopération.

Dans un premier temps, la coopération d'AMVISA se limitait essentiellement à des contributions financières. Puis, les salariés se sont de plus en plus impliqués lors des différentes phases des projets présentés aussi bien à leur entreprise qu'à la municipalité.

Un nombre croissant de salariés d'AMVISA a ainsi participé à des projets de coopération, en particulier en Amérique centrale, où ils ont collaboré à l'évaluation sur dossier des propositions de projet, au suivi post-exécution, à une participation technique "à distance", à des missions courtes d'assistance technique sur le terrain ainsi qu'à des activités d'échanges et de formation. L'implication des salariés de cette entreprise à des projets de coopération a renforcé leurs propres capacités professionnelles et enrichi leur expérience personnelle.



Au fil du temps, AMVISA a dû répondre à de multiples questions : quelles technologies sont les plus appropriées pour chaque projet, comment passer de la construction d'infrastructures à la gestion efficace de services ; quelle tarification mettre en place ; quelle est la dimension la plus adaptée pour un projet ; comment contribuer au renforcement institutionnel de nos partenaires, etc. . .

Malgré des contextes parfois difficiles, c'est l'intensification de la collaboration entre AMVISA et le service de coopération au développement de la municipalité, la volonté politique de promouvoir ces mécanismes, la motivation et les compétences techniques des salariés d'AMVISA qui ont permis d'aborder la coopération avec beaucoup plus de rigueur et d'obtenir des résultats tangibles. En 2011, AMVISA a consacré 250.000 euros à des actions de coopération.

La coopération entre Vitoria-Gasteiz et AMVISA a sans aucun doute contribué à ce que d'autres entreprises publiques d'eau du Pays Basque espagnol créent également leurs propres dynamiques de coopération.

En France

Grâce à un réseau national, un cadre juridique incitatif et une forte mobilisation des collectivités locales, des entreprises et des usagers, les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement en France sont très engagés en matière de solidarité internationale.

Un cadre juridique incitatif

Depuis une loi de 1992 sur la décentralisation, les collectivités locales françaises ont la possibilité de financer sur leur budget général des actions de solidarité internationale, par le biais de conventions passées avec leurs homologues des pays en développement.



Les fonds mobilisés par les collectivités locales

Les collectivités locales françaises soutiennent le développement d'infrastructures et le renforcement des compétences dans les pays en développement. En 2010, 24 M€ ont été mobilisés sur près de 400 projets eau et assainissement :

Loi Oudin-Santini (budget eau et assainissement) :	19 M€
Loi de 1992 (budget général) :	5 M€
Villes :	5 M€
Départements :	2 M€
Régions :	1,5 M€
Syndicats d'eau et d'assainissement :	3,5 M€
Agences de l'Eau :	12,2 M€

1% du budget eau et assainissement des collectivités locales consacré à la coopération

En 2005, la France a complété ce dispositif par un outil spécifique pour les actions menées dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. La loi Oudin-Santini a permis aux collectivités locales et agences de l'eau de consacrer volontairement jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement à des actions de coopération dans ce secteur.

Contrairement aux autres secteurs de coopération, cette loi n'impose pas aux collectivités de conclure de convention préalable avec leurs homologues.

Ce cadre juridique spécifique a incontestablement été incitatif pour les collectivités et agences de l'eau. Les six agences et de nombreuses collectivités ont en effet décidé d'appliquer cette loi sur leur territoire et les engagements financiers sont en augmentation constante.

L'application de la loi Oudin-Santini a permis la mobilisation directe de 19 millions d'euros en 2010, et sa généralisation pourrait permettre d'atteindre 120 millions d'euros annuels.



Le programme Solidarité Eau : un réseau d'appui aux initiatives locales de solidarité internationale

www.pseau.org

Créé en 1984, le pS-Eau est un réseau de 25 000 correspondants représentatifs de tous les secteurs d'activités liés à l'eau et à l'assainissement : techniciens, chercheurs, élus, salariés des secteurs public et privé, des ONG, etc. Son objectif principal est d'améliorer l'efficacité et la qualité des actions de solidarité menées dans les pays en développement.

Pour cela, le pS-Eau accompagne les acteurs de la coopération décentralisée en leur donnant accès à de l'information, en organisant des échanges d'expériences et en produisant des outils de référence dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Il assure par ailleurs le suivi et la valorisation de la coopération décentralisée dans le secteur de l'eau et l'assainissement et encourage la mobilisation des collectivités locales, notamment via l'application de la loi Oudin-Santini.

Soutenu par les pouvoirs publics français, des collectivités locales et des ONG, le pS-Eau est animé par une équipe de 12 personnes.

Des collectivités locales actives

Les collectivités territoriales françaises et agences de l'eau s'impliquent à des degrés divers pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement. On distingue deux principaux types d'intervention :

- le soutien financier à des actions de solidarité internationale, généralement mises en œuvre par des ONG ;

- les partenariats de collectivité à collectivité (via une convention de coopération décentralisée).

La loi Oudin-Santini a permis la création de fonds de soutien spécialisés sur l'eau et l'assainissement, par des collectivités et agences de l'eau, associant parfois les entreprises délégataires des services d'eau potable et/ou d'assainissement. Par exemple, le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)² subventionne depuis 1986 des organisations de solidarité internationale de droit français qui, pour le compte de collectivités dans des pays en développement, réalisent des projets d'alimentation en eau potable. En 2010, le montant des aides a été de 1,9 M €, soit moins de 0,4% des ressources du SEDIF.

Les partenariats de coopération décentralisée mobilisent généralement les compétences internes de la collectivité française (élus et services techniques notamment). L'évolution des modes d'intervention montre un renforcement des capacités de pilotage et de suivi des actions au sein des collectivités ainsi qu'un recentrage des projets sur leurs cœurs de métiers : gestion d'un service public, intercommunalité, schémas d'aménagement et de gestion des eaux, etc.

Ainsi, depuis 2006, la Communauté Urbaine de Lyon³ mobilise ses élus et l'expertise des agents de sa direction de l'eau pour appuyer les communes de la Région Haute-



² www.sedif.com

³ www.grandlyon.com

Matsiatra à Madagascar dans leurs responsabilités de maîtrise d'ouvrage : programmation des investissements, passation de marchés, suivi des travaux d'équipements, choix d'un mode de gestion, etc.

Au Mali, la commune urbaine de Gao a sollicité l'accompagnement de la commune française de Maxéville⁴ pour la mise en place de son service public de l'assainissement : l'appui a porté sur la réalisation du schéma organisationnel de la filière, le renforcement des capacités des acteurs et sur la mobilisation des ressources financières.

Présents dans plus de 90 % des projets, les acteurs associatifs sont les partenaires privilégiés des collectivités locales. Les partenariats avec des ONG telle que Eau Vive⁵, qui dispose de 30 ans d'expériences dans le renforcement des capacités des acteurs d'Afrique de l'Ouest dans la maîtrise de leur propre développement, sont recherchés afin d'appuyer la mise en œuvre et le suivi des projets, de compléter l'expertise mobilisable, et de renforcer les liens entre le projet de coopération et les habitants des territoires concernés.

Enfin, les entreprises de l'eau sont fréquemment associées aux initiatives de coopération décentralisée à travers l'apport de fonds complémentaires, de moyens matériels, ou de l'expertise spécifique de ses salariés: C'est le cas par exemple de l'association Aquassistance⁶ qui rassemble des salariés volontaires des groupes GDF SUEZ et Suez Environnement et du réseau VEOLIAFORCE⁷ de VEOLIA.

A Bordeaux, l'application de la loi Oudin-Santini a conduit à la création de d'un fonds de soutien abondé par le gestionnaire délégué pour l'eau potable, la Lyonnaise des Eaux, et piloté paritairement avec la Communauté Urbaine de Bordeaux.

La coopération internationale du Grand Narbonne⁸ s'est construite en lien étroit avec son délégataire, Veolia Eau. Pour mettre en œuvre sa coopération décentralisée au Burkina Faso, le Grand Narbonne peut désormais compter sur l'expertise technique des collaborateurs volontaires du réseau Veoliaforce.



⁴ www.mairie-maxeville.fr

⁵ www.eau.vive.org

⁶ www.aquassistance.org

⁷ www.fondation.veolia.com

⁸ www.legrandnarbonne.com

En Italie

L'Italie demeure le pays le plus consommateur d'eau minérale en bouteille dans le monde. La Toscane espère diminuer cette pratique par la sensibilisation à l'économie d'eau et par la promotion d'actions de solidarité internationale ciblée sur la gouvernance et l'atteinte des OMD. Dans les provinces de Turin et Venise, des actions similaires sont menées.

LA WATER RIGHT FOUNDATION, initiatrice d'un multipartenariat efficace

www.wrf.it

Depuis 2002, Publiacqua S.p.A., la société responsable de la gestion intégrée des services d'eau dans le bassin versant du Val d'Arno, en Toscane, réalise des projets de coopération dans le secteur de l'eau.

En prélevant une centime d'euro par mètre cube consommé par les usagers, un fonds nommé « L'Acqua è di tutti » (l'eau appartient à tous) a été constitué afin de financer des interventions dans les pays où il y a des insuffisances au niveau de l'accès à l'eau ou de sa gestion.

En 2005, avec l'appui des municipalités locales et en concertation avec la société civile et les mondes scientifiques et universitaires, la société a créé une association pour gérer ce Fonds : Water Right Foundation.

Water Right Foundation appui des projets de coopération, des activités d'information et de sensibilisation sur le droit à l'eau et sur la gestion durable des ressources en eau, des activités d'éducation environnementale dans les écoles, des projets de recherche avec l'Université de Florence et des ateliers de formation sur la maintenance des infrastructures réalisées dans le cadre de ses projets.

Water Right Foundation peut intervenir de deux façons :

- En qualité de bailleur uniquement : par l'attribution de subventions à des projets proposés par des tiers (association, ONG...) au Fonds « L'Acqua è di tutti »,

- En qualité d'opérateur de projet : avec une participation active sur des projets complexes nécessitant de l'expertise spécialisée tant sur la gestion du cycle de projet que sur les questions techniques. Ces projets sont développés avec l'implication des employés de Publiacqua.

A ce jour, le Fonds a contribué à hauteur de 2 450 000 € en cofinancement à des projets pour un montant total de plus de 4 500 000 €. Environ un million de personnes ont bénéficié, directement ou indirectement de projets cofinancés par le Fonds "L'acqua è di tutti".

Autres initiatives en Italie

Acqua bene comune (2004). Ce fonds a également été constitué par le prélèvement d'un centime d'euro par mètre cube d'eau consommé par les 630 000 habitants des provinces de Venise et Trévise, pour financer des projets d'accès à l'eau en Afrique et en Amérique latine.

Solidarietà a Torino (2004). La province de Turin affecte un millièmme d'euro par mètre cube d'eau facturé à des projets spécifiques de coopération internationale ayant comme objectif la mise en œuvre de modèles durables de gestion des ressources en eau.



Water Right Foundation

Au Royaume Uni

WaterAid est la seule grande organisation caritative britannique dont l'objectif est d'approvisionner en eau potable et en systèmes d'assainissement les populations les plus défavorisées du monde, tout en menant une politique de promotion de l'hygiène.

Depuis 30 ans, WaterAid a permis d'accroître l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène pour une partie des populations les plus démunies du monde.

www.wateraid.org

WaterAid a vu le jour en 1981 suite à l'engagement des employés de l'industrie de l'eau britannique et des autorités du secteur de répondre au défi de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (DIEPA). En cette première année 1981, £ 25 000 (28 250 €) avaient déjà été récoltés. Depuis, WaterAid travaille avec les populations les plus pauvres du monde en appuyant des projets d'accès à l'eau et à l'assainissement et en menant des campagnes de promotion de l'hygiène. Ces droits fondamentaux sont essentiels pour la santé, l'éducation et la vie économique. WaterAid travaille avec des partenaires locaux qui maîtrisent les enjeux locaux, afin de renforcer leurs capacités et de les appuyer dans la mise en œuvre et la gestion de projets pratiques et durables qui répondent à leurs vrais besoins. WaterAid mène également des campagnes de sensibilisation aux niveaux local et international pour faire changer les politiques et faire reconnaître le rôle vital de l'eau et de l'assainissement dans la réduction de la pauvreté.

Organiser des événements régionaux ou nationaux pour recueillir des fonds

Pendant les années 80, des comités régionaux de récolte de fonds (fundraising committees) se sont créés à travers le pays, souvent hébergés par les organisations de l'industrie de l'eau, publiques et privées, facilitant l'organisation de plus en plus d'événements pour récolter des fonds.

En 1989, des autorités d'eau et d'assainissement en Angleterre et au Pays de Galles ont été privatisées et 9 entreprises et organismes de régulation créés. Ces nouvelles entités et leurs employés se sont engagés à continuer leur participation à l'action de WaterAid ; ils forment à ce jour un noyau de soutien important et actif. Les employés des entreprises d'eau et les consommateurs d'eau ont récolté depuis 1985, £ 115 million.

Les employés s'organisent autour de différentes activités sportives ou culturelles pour mobiliser leurs familles, amis et communautés qui les sponsorisent ou paient pour assister à des marathons ou triathlons caritatifs, parties de golf ou de cricket, bals de charité, et à des milliers d'événements locaux.

Ainsi, l'événement Chanter pour l'Eau, a permis lors du Thames Festival de 2011 de réunir 800 chanteurs et 50 chorales permettant de récolter environ £ 30 000.

Des appels à contribution au grand public

Tous les ans, WaterAid lance un appel à contribution auprès du grand public ; la logistique de cet appel est négociée avec chaque entreprise d'eau. L'entreprise couvre souvent le coût de la brochure et sa distribution, par exemple en la joignant avec la facture d'eau. Ainsi, WaterAid atteint chaque ménage et attire

WaterAid en chiffres pour l'exercice 2010-2011

- 48,1 millions € mobilisés
- 2 224,477 donateurs
- un million et demi de personnes approvisionnées en eau
- 1,6 millions de personnes équipées en système d'assainissement



WaterAid - Adam Reuben

"Sing for Water", un évènement de fundraising à Londres

l'attention de ceux qui disposent d'eau à domicile sur le fait que des milliers de personnes en sont privées. Outre leur contribution aux événements pour récolter des fonds, les supporters de WaterAid participent à des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer. La communication et le retour aux donateurs se fait via le magazine semestriel Oasis et par un bulletin électronique bimensuel. Les entreprises d'eau informent sur les actions et activités de WaterAid grâce à leur communication d'entreprise.



WaterAid - Gareth Jones

Participant à l'ascension de l'Everest en 2008 qui récolte des fonds pour WaterAid

WaterAid et ses donateurs

En travaillant de près avec le public, WaterAid doit répondre à de nombreuses questions :

- « Pourquoi les coûts d'administration sont-ils si élevés ? Je veux que la totalité de mon don soit consacrée aux projets ? »
- Pourquoi m'envoyez-vous tant d'informations, produire un magazine tous les semestres est sûrement une perte d'argent ?
- Je ne veux pas que mon argent serve aux gouvernements africains corrompus.
- Encore une conférence... encore un papier... comment cela impacte-t-il sur la vie des pauvres... ?
- Vous recevez tant de soutien des entreprises de l'eau privatisées, que ce sont elles qui doivent vous dicter ce que vous faites ! »

Pour répondre à toutes ces questions, il est nécessaire de développer des outils de communication et des actions de plaidoyer de qualité, qui aident le public à bien comprendre les vrais enjeux.

Autres difficultés : gérer de plus en plus de fonds dédiés des bailleurs bi et multilatéraux et affronter la concurrence accrue entre fondations pour obtenir des financements. Face à cette nouvelle donne, il est essentiel de définir une démarche stratégique et des systèmes de gestion de contrats rigoureux.

Depuis cinq ans cependant, les revenus de WaterAid ont considérablement augmenté, et continuent à croître. Ceci grâce entre autres, aux excellentes relations que WaterAid maintient avec les entreprises d'eau, ainsi qu'à une campagne annuelle peu coûteuse du fait de l'action des sponsors auprès grand public et de l'attrait des donateurs, qui s'intéressent particulièrement aux questions d'eau et d'assainissement et tendent à rester fidèles.

Au Pays-Bas

Connu pour son innovation dans le traitement et la gestion de l'eau, le secteur de l'eau hollandais contribue activement aux objectifs de l'OMD 7. Soucieuses de partager leur savoir-faire, les entreprises de ce secteur peuvent depuis 2009 consacrer jusqu'à 1% de leur chiffre d'affaires à des actions de solidarité internationale.

Un cadre légal permettant aux entreprises distributrices d'eau de consacrer 1% à la solidarité internationale (motion Koppejan de 2009).

Une motion insérée dans la loi générale sur l'eau en janvier 2009 a permis aux entreprises distributrices d'eau de pouvoir consacrer jusqu'à 1% de leur chiffre d'affaires à des actions de coopération internationale pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des plus démunis. Cette contribution peut s'effectuer soit par des ressources financières soit par de l'assistance technique. Le texte a précisé que cette contribution ne devait d'aucune façon entraîner une augmentation du prix de l'eau aux Pays-Bas.

En 2011, les entreprises d'eau néerlandaises ont consacré environ 0,5% de leur chiffre d'affaires à des actions de solidarité. On constate une augmentation de leur contribution chaque année vers le maximum possible de 1%. La plus grande partie des fonds est utilisée par le biais de Water Operator Partnerships (WOP – partenariat des opérateurs d'eau). En 2011, 27 WOP ont été établis dans plus de 12 pays par 9 des 10 entreprises d'eau néerlandaises. VEI (la joint-venture internationale de Vitens et Evides) a créé des WOP en Mongolie, au Yémen, en Mozambique, au Ghana, au Vietnam, au Malawi et plus récemment en Ethiopie, au Kenya et en Afrique du Sud. L'entreprise distributrice d'eau du Nord des Pays-Bas (PWN) collabore en Indonésie et au Rwanda, World Water Net travaille en WOP en Afrique du Sud, au Maroc, au Suriname, en Egypte et en Indonésie. L'entreprise

d'eau de la province de Limburg est active au Kenya, où elle soutient l'association Flying Doctors. L'entreprise Drenthe est depuis des décennies partenaire de joint-ventures avec 10 entreprises régionales indonésiennes à l'est de l'Indonésie, et Groningen appui le développement de filtres céramiques (Tulip Filter) à bas coût en Inde.

Vitens-Evides International, un exemple en matière de partenariats

www.waterforlife.nl • info@waterforlife.nl

Les deux entreprises distributrices d'eau les plus importantes du Pays-Bas, Vitens-Evides, desservent 7,8 millions d'habitants. En 2006, ces deux entreprises publiques ont créé ensemble Vitens-Evides International (VEI) pour contribuer à l'atteinte de l'Objectif du millénaire n° 7. Depuis plus de cent ans, Vitens-Evides ont accumulé un savoir-faire et une expertise considérables dans le secteur ; elles sont parmi les premières au monde en termes de qualité et de fiabilité de service. Elles estiment devoir partager leurs connaissances avec les opérateurs des pays en développement. Facteur de motivation de leurs employés, l'implication de Vitens-Evides dans la coopération internationale est également appréciée par leurs clients, et l'engagement du gouvernement hollandais vis-à-vis des OMD fournit un cadre national de soutien à leurs actions.

L'activité principale de VEI est de développer des partenariats avec les fournisseurs d'eau des pays en développement, de les aider à améliorer leurs prestations et à devenir plus autonomes et viables financièrement, afin d'assurer un service durable aux populations. VEI, un acteur clé dans le développement de ces Water Operator Partnerships (WOP), mène des projets au Mozambique, au Yémen, au Vietnam et en Mongolie.





Vitens Evides

Savoir communiquer pour collecter des fonds

Vitens et Evides contribuent chacun à VEI à hauteur de 1,5 million € par an, ce qui correspond à 0,4% de leur chiffre d'affaires. Pour compléter ces fonds, la fondation Water for Life (créée par Vitens et Evides et depuis 2009 soutenu également par WML) mène des actions de sensibilisation et de récolte de fonds auprès des clients, des particuliers ou des entreprises. Des brochures sollicitant leurs contributions, totalement facultatives, parviennent aux clients avec leur facture d'eau. La communication auprès des clients est cruciale pour assurer une bonne compréhension des objectifs.

Pour les donateurs, deux formules sont possibles : le don ponctuel, ou un montant fixe par jour de 5, 10 ou 15 centimes d'euro, ce qui représente une contribution de 18,36 à 54 € par an. En 2011, le montant ainsi mobilisé atteignait environ 750 000 €. Depuis 2007, les montants mobilisés ont été doublés chaque année par l'ONG Aqua for All.

Actuellement 25 000 ménages, soit environ 100 000 personnes, particuliers ou entreprises clients de Vitens-Evides participent ainsi à leurs actions et leur nombre continue à augmenter d'année en année.

Aqua for All, des employés de l'eau mobilisés

www.aquaforall.nl

Créé en 2002 à l'initiative des employés du secteur de l'eau, Aqua for All est une fondation qui établit un lien entre des projets d'eau et d'assainissement dans les pays en développement et le secteur de l'eau hollandais. En jouant ce rôle de liaison, Aqua for All facilite les actions des différents acteurs, (ONG, le secteur de l'eau, le secteur privé), permettant ainsi d'augmenter l'efficacité et l'impact des programmes qu'elle soutient.

Un million de personnes desservies en eau potable, 600 000 équipées en système d'assainissement. De 2006 à 2010, les 16 millions d'Euros du DGIS (la coopération néerlandaise), associés aux contributions de 14 millions provenant des fonds privés et du secteur de l'eau, ont permis l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à presque 3 millions de personnes.



Aqua for All mobilise une équipe de 140 experts du secteur de l'eau, qui se rendent disponibles pour des missions plus ou moins longues. Ils appuient les projets par des formations, des ateliers, des études ou du soutien institutionnel. Ces contributions en nature représentent l'équivalent de 100 000 à 300 000 € par an. Environ 65 % des actions d'Aqua for All se situent en Afrique.

En 2011, Aqua for All a reçu 10 millions d'euros, qui, couplé avec 10 millions d'euros du secteur privé néerlandais, doivent permettre de desservir 800 000 personnes entre juillet 2011 et juin 2014.

Le Walking for water : un évènement désormais international

Aqua for All coordonne le national Walking for Water. Des élèves marchent durant 6 km avec 6 litres d'eau sur le dos. Des centaines d'écoles primaires participent à cet évènement, qui accueille des conférences sur les enjeux de l'eau et de l'assainissement. Grâce à une large couverture médiatique, plusieurs acteurs s'engagent à doubler ou tripler ce que récoltent les enfants. Le montant final est à nouveau doublé par Aqua for All. Des Ong et des groupements communautaires peuvent se coordonner avec des écoles pour récolter des fonds pour leurs propres projets, en bénéficiant de la franchise de Walking for Water. Depuis 2010, l'initiative est devenue internationale, avec des évènements parallèles organisés au Royaume uni, en Afrique du Sud, aux Etats unis et en Indonésie.

En Belgique

La Belgique est un état fédéral de trois régions : les Flandres, la Wallonie et Bruxelles - Capitale. Si l'aide publique au développement est une responsabilité fédérale, chacune de ces régions élabore sa propre politique de l'eau. De ce fait, les initiatives de solidarité dans ce secteur diffèrent d'une région à l'autre.

La nécessité d'un cadre légal national

En Belgique, des systèmes imposant de nouvelles taxes ou redevances ne sont conformes ni à l'actuel système national qui régit le prix de l'eau, ni aux lois encadrant les structures inter-municipales de distribution de l'eau. Le pays cherche malgré cela à se doter d'un cadre légal qui faciliterait la mobilisation des usagers.

En mai 2008, le gouvernement wallon a voté pour la création d'un fonds solidaire international pour l'eau. Une première tentative de création de ce fond, sur la base d'un prélèvement sur le prix de l'eau, a été bloquée suite à un avis négatif du Conseil d'Etat. La deuxième tentative a mené à la création d'un fonds alimenté par des contributions de la région, des sociétés distributrices d'eau, des autorités inter-municipales d'assainissement, ainsi que par des dons et des legs. Ce fonds encourage les actions de coopération décentralisée ciblées sur l'accès à l'eau et l'assainissement au moyen de jumelages entre collectivités. Il est devenu opérationnel fin 2010 sur fonds provenant uniquement du gouvernement wallon. Un premier appel à propositions a accordé des subventions à 6 projets lancés en 2011.

En mars 2008, le gouvernement local de la région de Bruxelles a proposé quant à lui d'alimenter un fonds de solidarité internationale basé sur un prélèvement sur la consommation d'eau, à taux variable selon la quantité consommée.

La proposition a été bloquée par le Conseil de l'Etat qui interdisait de lier la solidarité internationale à une potentielle augmentation du prix de l'eau pour le consommateur. Une nouvelle proposition déposée en 2011, a également fait l'objet d'un avis négatif du Conseil d'Etat.

Le Partenariat flamand l'eau pour le développement

Une plateforme d'acteurs publics et privés

www.watervoorontwikkeling.be

Le Partenariat flamand l'eau pour le développement (VPWvO), est une plateforme créée à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau de 2004. Elle réunit le ministère de l'Environnement flamand, les acteurs de l'eau privés et publics, le monde universitaire, des écoles supérieures, des associations sans but lucratif et des Ong, qui souhaitent contribuer à la réalisation de l'OMD 7.

La Flandre compte six millions d'habitants : l'objectif de cette initiative est de fournir l'accès à l'eau potable, d'ici 2015, à un nombre équivalent de personnes dans les pays en développement. Sur cette base, la plateforme facilite les partenariats pour accéder à des cofinancements et/ou faciliter l'échange de savoir-faire.

Des financements publics et privés

Le ministère de l'Environnement alloue un budget au VPWvO dont le montant est fixé chaque année par le ministère.

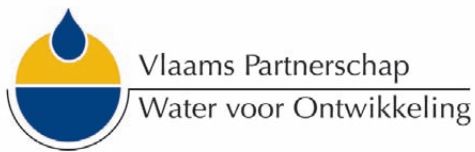
Les projets financés, sont choisis par appels d'offres doivent être proposés par au moins deux partenaires et comprendre le principe d'une gestion publique de l'eau. Les propositions sont évaluées par un jury indépendant. Les acteurs de l'eau, les structures inter-municipales, les sociétés privées distributrices d'eau complètent le financement par des contributions volontaires, soit financières soit en nature sous forme de contribution en savoir-faire ou expertise.

Les usagers de l'eau ne sont pas directement mobilisés mais les partenaires municipaux publics communiquent régulièrement avec leurs clients et les acteurs sur leurs actions.



Des résultats non négligeables malgré un manque de fonds

Entre 2005-2011, le Partenariat flamand l'eau pour le développement a mené 45 projets de qualité. Fin 2010, grâce à ces projets, environ 66 200 personnes bénéficiaient d'un accès à l'eau potable et 458 000 d'un système d'assainissement. L'objectif demeure l'augmentation des fonds pour atteindre 6 millions de personnes desservies en 2015.



Voir www.watervoorontwikkeling.be

Fondé en 1977, PROTOS facilite et renforce les processus de développement qui s'intègrent au contexte culturel et social local et qui visent à améliorer le bien-être des populations vulnérables au Sud. En Belgique, PROTOS travaille avec les collectivités locales, les écoles, les entreprises et les citoyens solidaires des personnes sans accès à l'eau et à l'assainissement, en leur offrant la possibilité de s'impliquer dans des projets de terrain.



Le projet PROTOS à Toamasina- Madagascar

L'objectif global du programme est d'améliorer de manière durable les services d'eau potable et d'assainissement dans les quartiers populaires (bidonvilles) de Toamasina.

Le projet, mis en œuvre par PROTOS dans le cadre du Partenariat flamand l'eau pour le développement, permet à 14 000 personnes de bénéficier d'un accès à l'eau potable et à 600 familles et 2000 écoliers de bénéficier des services d'assainissement de base. Les actions de sensibilisation et formation à l'hygiène ciblent les 50 000 habitants des deux bidonvilles.

Les autorités municipales de Toamasina et la société publique d'approvisionnement en eau potable, JIRAMA, bénéficieront d'un renforcement de leurs capacités. La durée du projet est de 2009 à 2012, et le principal bailleur est la coopération belge. Le gouvernement flamand et VMW, le plus important distributeur d'eau en Flandre, contribuent également financièrement au projet.

Le Club Rotary de Cantersteen Brussels et Rotary International ont aussi contribué au financement de la phase pilote en 2009-2010.

Aquafin/Aquaplus et Geo-ID ont rejoint le projet début 2011.

PROTOS met en œuvre le projet sur le terrain en collaboration avec deux partenaires locaux et la municipalité de Toamasina. Les partenaires locaux sont JIRAMA, la société publique d'eau potable de Madagascar pour la composante eau potable, et l'ONG FSG Frères Saint-Gabriel pour la composante assainissement du projet.

WMM met en place un partenariat public-public avec JIRAMA, afin de renforcer les capacités de cette dernière et contribue au projet par des ressources propres supplémentaires.

En Suisse

La suisse bénéficie de ressources en eau abondantes, de ressources financières importantes et d'un excellent savoir-faire technique. Trois raisons qui motivent les autorités à apporter leur appui aux populations privées d'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde. La solidarité est la raison d'être de Solidarit'eau suisse.

Solidarit'eau suisse : Une plateforme pour faciliter la coopération entre les municipalités suisses et les communautés dans les pays en développement

Solidarit'eau suisse est une initiative et une plateforme conçue par les municipalités suisses, et les entreprises distributrices d'eau, ayant pour objectif de construire une coopération durable dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement de base avec les municipalités des pays en développement. Afin de financer l'infrastructure adéquate et le développement des capacités organisationnelles et techniques, Solidarit'eau suisse a pour mission de contribuer à l'atteinte de l'OMD 7 en mobilisant des financements complémentaires pour le secteur de l'eau par le biais d'un prélèvement volontaire par les municipalités suisses. Elle fournit une plateforme qui fait le lien entre les municipalités suisses et les ONG qui mettent en œuvre des projets d'eau dans les collectivités des pays en développement.

Solidarit'eau suisse a été créée en 2007 par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) en partenariat avec des ONG, le Groupe Aguasan (groupe d'experts en eau et assainissement dans les pays en développement), les sociétés distributrices d'eau et les municipalités.

Comment cela fonctionne

Solidarit'eau Suisse est une plateforme en ligne, qui fait le lien entre les ONG suisses et leurs partenaires, et les municipalités ou les entreprises d'eau souhaitant participer à des actions de solidarité. Les projets sont soumis au secrétariat de solidarit'eau suisse par les différentes ONG suisses, puis sont évalués par un expert indépendant

du Groupe Aguasan (un groupement interdisciplinaire de spécialistes du secteur). Les projets retenus sont ensuite présentés sur la plateforme en ligne de solidarit'eau suisse où les municipalités et les sociétés distributrices d'eau sont invitées à les examiner les propositions et choisir un projet. Ensuite, ONG et municipalités négocient les contributions financières de la municipalité au projet. Les ONG rendent compte de l'état d'avancement et de l'impact du projet directement à la municipalité qui les finance. Au delà de la possibilité de choisir un projet à soutenir, Solidarit'eau suisse propose un soutien pour établir des relations plus directes avec les collectivités des pays en développement en construisant des partenariats public-publics, à la fois pour appuyer la communauté financièrement et pour renforcer ses capacités dans le secteur de l'eau.

"Solidarit'eau suisse" est gérée par un secrétariat qui héberge la plateforme Internet, facilite le contact entre les municipalités et les ONG et communique sur l'initiative afin de mobiliser et convaincre toujours plus de municipalités et d'entreprises distributrices d'eau à y participer.

Fin 2011, plus de 80 municipalités contribuaient aux projets d'eau dans les pays en développement grâce à solidarit'eau suisse et plus de 50 municipalités et sociétés d'eau ont reçu le label "solidarit'eau suisse". Environ 650 000 CHF sont mobilisés chaque année pour les divers projets mis en œuvre

 **solidarit'eau suisse**
Gemeindesolidarität für Trinkwasser in Entwicklungsländern
Commune solidaire : l'eau, c'est la vie. Pour les pays en développement aussi
Solidarietà comunale per l'acqua potabile nei Paesi in via di sviluppo



par plus de 20 ONG suisses. Une grande partie de ce montant provient de municipalités et de sociétés distributrices d'eau qui se sont engagées sur plusieurs années.

Un label national séduisant

Les municipalités et sociétés distributrices d'eau bénéficient ainsi d'une organisation pratique pour s'impliquer dans la solidarité internationale pour l'eau. Ceux qui investissent 1 centime CHF (0,85 centime €) par 1 000 litres d'eau consommés/an se voient attribuer le label « Communauté Solidarité'eausuisse ». Beaucoup de municipalités utilisent ce label pour communiquer sur la qualité de l'eau ou sur la solidarité dans leur propre collectivité. Le label « Solidarité'eau suisse » s'avère être un facteur de motivation important pour stimuler les municipalités, et également un bon outil de communication.



Lausanne — Nouakchott, un partenariat public-public sous l'égide de solidarité'eau suisse

En octobre 2009, la société distributrice d'eau de Lausanne, "eauservice", a signé une convention de partenariat avec son homologue à Nouakchott, la capitale de Mauritanie (Communauté Urbaine de Nouakchott, CUN), afin d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les plus démunis, promouvoir de meilleures techniques d'assainissement et appuyer la mise en place d'un système municipal de gestion de l'eau. Quinze autres municipalités suisses ont décidé de soutenir le projet géré par eauservice. Les principales activités de ce partenariat étaient au départ l'extension du réseau de distribution d'eau, la construction de points d'eau, l'achat de trois camions citernes pour approvisionner en eau les localités éloignées et la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les enjeux de l'eau.

Compte tenu des résultats probants de la première phase du projet, les partenaires ont décidé de poursuivre leur collaboration et lancé un nouveau projet fin 2011. Les objectifs demeurent pour la plupart inchangés : apporter l'eau aux plus pauvres par l'extension du réseau de distribution, former les professionnels de l'eau à Nouakchott, renforcer le système de gestion et les capacités de la CUN en développement notamment des indicateurs de performance et en mettant à jour sa base de données sur l'eau.

Conclusion

Une communauté d'esprit et une diversité de moyens au service d'un même but : l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous

La diversité des dispositifs de solidarité en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement existant en Europe est étroitement liée à la pluralité culturelle, historique, légale et économique de ce continent.

Mais quels que soient les modes d'actions, il est indéniable que les citoyens européens font preuve d'une véritable volonté de solidarité pour aider leurs concitoyens du monde à accéder à ce qui depuis la Résolution des Nations Unies de juillet 2010 constitue un droit humain fondamental.

L'adoption par la France en 2005 d'un dispositif législatif incitatif, puis par les Pays-Bas en 2009 ainsi que des projets similaires en Belgique et en Italie démontrent qu'un cadre législatif national qui encourage et facilite les actions renforce cet élan de solidarité.

Il est bien évidemment hors de question d'imposer un mécanisme unique en Europe et de concevoir la solidarité autrement que basée sur le volontariat.

Néanmoins, une démarche de nos différentes institutions européennes pour l'adoption de dispositifs nationaux nous paraît plus que souhaitable.

De récentes déclarations en ce sens sont très encourageantes.

C'est ainsi qu'en octobre 2011, une déclaration du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe a été prise sans la moindre ambiguïté puisque les élus demandent au Conseil et à la Commission « d'encourager les pays européens à adopter le 1% solidaire ».

En janvier 2012, c'est au tour de la Commission des questions sociales de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe de prendre une déclaration identique par laquelle :

« Nous suggérons que l'Union européenne et le Conseil de l'Europe encouragent leurs Etats membres à mettre en place des politiques permettant aux autorités chargées des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de consacrer volontairement jusqu'à 1 % des recettes tirées de la distribution d'eau à des actions de solidarité (comme le renforcement des capacités, le partage des ressources et l'aide d'urgence) dans ce secteur, aux niveaux national, européen et international».

Enfin, la Résolution du Parlement Européen dans la perspective du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau devrait elle aussi contenir une disposition identique.

C'est afin de renforcer ces déclarations et parvenir à l'adoption d'une décision concrète de l'Union Européenne, que nous souhaitons poursuivre nos échanges et notre collaboration.

C'est pourquoi nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre au sein de la campagne « 1% solidaire » qui débutera officiellement lors du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Marseille et que vous trouverez sur le site : www.water-1percent.org



Remerciements

Nouvelle édition : février 2012

Coordination :

- . Pierre-Marie Grondin, pS-Eau
- . Béatrice Zareczky-Weinberg, pS-Eau

Contributeurs :

- . Sarah Mackenzie
- . Maria Jesus Casal, ECODES-Secretariado Alianza por el Agua, Espagne • www.alianzaporelagua.org
- . Alfonso Falqui, Water Right Foundation, Italie • www.wrf.it
- . Emma Hippolyte, WaterAid, Royaume Uni • www.wateraid.org
- . Sjef Ernes, Aqua for all, Pays Bas • www.aquaforall.nl
- . Marc Despiegelaere, Belgique • www.protos.be
- . Manfred Kaufmann, Suisse • www.deza.admin.ch
- . Siemen Veestra, Vitens-Evides International, Pays Bas • www.vitensevidesinternational.com

Graphisme : Panoply • Impression : Panoply

Solidarité internationale pour l'eau et l'assainissement

Des élus et des citoyens européens agissent

Plus d'un milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards ne disposent pas de service d'assainissement de base. Pour réduire de moitié seulement ces nombres il faudrait, selon l'Unicef, donner chaque jour accès à l'eau potable à 300 000 personnes et à environ 500 000 aux systèmes d'assainissement de base.

La responsabilité de l'accès à l'eau et à l'assainissement est avant tout publique ; elle incombe en priorité aux gouvernements nationaux et locaux. Mais ni les Etats, ni les bailleurs de fonds internationaux, ni les entreprises, ni les dispositifs de solidarité ne parviendront isolément à doter rapidement les pouvoirs locaux du monde entier de la capacité à fournir, dans de telles proportions, des services d'eau potable et d'assainissement viables et accessibles à tous. Les actions de solidarité, tant celles des citoyens, des collectivités locales que des entreprises fournissent un complément indispensable à la réalisation de solutions durables.

Qu'il s'agisse de la coopération décentralisée entre collectivités locales du Nord et du Sud, de la contribution en expertise et financement des entreprises, d'actions menées par les Ong ou encore de la mobilisation des usagers et professionnels du secteur, une multitude d'actions solidaires sont mises en œuvre par les citoyens européens pour accroître l'accès durable à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement.

Ce document vise à faire connaître quelques-unes de ces initiatives qui méritent d'être diffusées, afin que chacun puisse rejoindre les dispositifs existants ou les adapter à son propre contexte.



1% Solidarity for Water
www.water-1percent.org



Programme Solidarité Eau
32, rue le Peletier
75009 Paris - France
pseau@pseau.org
www.pseau.org

